

Annus horribilis, à la Foire du Livre

LIVRES Licenciements, démissions, portes qui claquent, règlements de comptes...

► Le licenciement brutal d'Ana Garcia suscite bien des questions.

► Marc Filipson est sorti dégoûté du CA.

Filigranes et la Foire, c'est fini !

C'est un été catastrophique, le mot n'est pas trop faible, que vient de connaître l'organisation de la Foire du Livre de Bruxelles. Règlements de comptes, ambiance de coup d'Etat, licenciements, démissions, portes claquées, ... Rien ne nous aura été épargné.

Tout commence le 21 mai, lors d'un conseil d'administration qui met à l'ordre du jour le licenciement décidé par Ana Garcia, la commissaire de la Foire, d'un membre du personnel. Le conseil d'administration semble divisé : pour certains, Ana Garcia ne peut pas licencier, mais bien le CA, qui souhaite réintégrer la jeune femme poussée vers la sortie par Garcia.

Deux semaines plus tard, un autre CA est convoqué, dans une certaine précipitation. A l'ordre du jour, le débriefing de l'édition 2015 et la préparation du cru 2016. Mais le conseil de la matinée de ce 5 juin vire rapidement au procès d'Ana Garcia, perçue par certains (et notamment par Hervé Gérard, président de la Foire, et son vice-président, Tanguy Roosen) comme une femme qui n'en fait qu'à sa tête et n'écoute pas les autres. La commissaire est appelée à rejoindre le CA de l'après-midi. Appelée, surtout, à s'expliquer sur les trois points du constat négatif rendu par le conseil : la Foire stagnerait, en termes de fréquentation. Elle ne serait plus assez culturelle. Et manquerait de caractère européen.

Le conseil annonce ce jour-là à Ana Garcia qu'on va lui adjoindre une pointure culturelle, dotée d'un gros carnet d'adresses international. La commissaire se

braque. Sa défense est mal accueillie par certains. Dès cet instant, son sort est vraisemblablement scellé.

Et le sera du reste au terme d'un nouveau CA, le 22 juin, qui ressemble à un petit coup d'Etat. A l'ordre du jour de cette réunion mystérieuse, qui se déroule au restaurant Le Crabe Fantôme (sic), cinq points annoncés (point 1 : approbation des PV, point 2 : descriptif de la fonction du commissaire de la Foire, ...) mais aucun sur le licenciement d'Ana Garcia. Ce point « fantôme » aurait été ajouté in extremis à l'ordre du jour, dira le PV du 27 juin, car – dixit le CA – « au vu des diverses remarques émises par la commissaire à l'issue des deux derniers CA, il apparaît très clairement qu'il sera difficile (...) de pouvoir travailler avec sérénité (...) avec la commissaire au sein d'une nouvelle organisation ». Le CA vote le licenciement à neuf voix sur 12. Trois absents à ce CA : Marc Filipson (Filigranes), Jean-Charles Grunstein (Gallimard)

et Maurice Lomré (Ecole des loisirs).

Ces trois derniers n'ont pas été avertis du caractère d'urgence de la réunion, ni de son objet caché. Et n'apprendront la nouvelle, assez stupéfaits, que fin juillet, via une fuite relayée dans *La Libre Belgique*. Ana Garcia, que personne n'a informée en interne, l'apprendra de la même façon.

Très vite, la nouvelle de son li-

Ana Garcia, que personne n'a informée, apprend son renvoi via une fuite relayée dans « La Libre Belgique »

ciement brutal suscite une vive émotion dans le monde des livres. Des lettres de soutien et d'indignation circulent, signées par des écrivains, des éditeurs, ...

Le 31 août, coup de théâtre : Marc Filipson, le fondateur de Filigranes, la plus grande librairie du pays, démissionne du CA.

Il sera suivi peu après par Jean-

Charles Grunstein. Pour Filipson (voir ci-contre), le renvoi d'Ana Garcia et la manière dont on l'a licenciée sont inacceptables. Dans son message de démission au CA, Filipson tonne : « J'aurais trouvé normal qu'Hervé (Gérard, NDLR) (...) nous présente à son tour sa démission. »

Il n'en est rien. Hervé Gérard fait procéder au remplacement de la commissaire Ana Garcia par un « coordinateur » : Grégory Laurent.

Filipson n'en reste pas là. Et annonce il y a quelques jours que Filigranes ne participera désormais plus à la Foire du Livre.

Le conseil d'administration, qui a vu deux de ses membres partir, ressort quelque peu traumatisé par les événements de l'été. A l'image de Maurice Lomré, qui « déplore la façon violente dont les choses se sont passées avec Ana Garcia », mais qui dit qu'il réfléchira « à (sa) situa-

tion dans le CA au terme de la Foire 2016, à tête reposée ».

Le gâchis est immense. Et l'on redoute aujourd'hui que l'édition 2016 de la Foire, désormais coordonnée par le jeune Grégory Laurent, ne fasse les frais de ce feuilleton désastreux, qui pose des questions sur la gouvernance d'une organisation aussi prestigieuse.

Les questions sur le licenciement soudain d'Ana Garcia demeurent intactes. On cherche en vain la faute, les motifs réels. Et l'on constate, à titre de changements annoncés par la nouvelle équipe, moins de changements en profondeur que d'effets de com.

Ana Garcia, qui s'est entourée de deux conseils (M^{re} Doutrelepont et Lehmann), n'en restera certainement pas là. Et devrait demander des comptes. A ce jour, elle n'a pas souhaité s'exprimer. A suivre. ■

NICOLAS CROUSSE

Marc Filipson

« Hervé Gérard aurait dû démissionner »

Marc Filipson est le fondateur de Filigranes, la plus grande librairie du pays. Il nous explique pourquoi il a démissionné du CA de la Foire du Livre. Et pourquoi Filigranes n'y participera plus.

Que vous inspire le licenciement d'Ana Garcia ?

Je me suis toujours bien entendu avec Ana. Elle a réussi à faire d'une toute petite ASBL une manifestation exceptionnelle, avec des retombées formidables pour les libraires et les livres en Belgique.

Pourquoi avez-vous démissionné du CA de la Foire ?

Hervé Gérard a commencé à attaquer Ana en disant qu'elle n'avait pas le droit de renvoyer une collaboratrice sans faire appel au CA. C'est là que j'ai commencé à m'insurger. Cette décision la regarde. Et pour moi, elle avait ses raisons. Pour moi, le problème vient d'une personne : notre président (Gérard), qui

s'est battu pour qu'on renvoie Ana. Quand j'ai envoyé mon mail de démission, j'ai proposé au CA qu'Hervé, maintenant qu'il était arrivé à ses fins, rende sa démission. Ce n'est pas un être charismatique. Il n'a rien. Et j'étais prêt à prendre sa place. Parce que je suis un commerçant, un entrepreneur, je voyage beaucoup, j'ai de bonnes relations avec les éditeurs. Or, dans le CA, il n'y a aucun entrepreneur, aucun commerçant, personne qui a créé sa propre entreprise. Ils ne savent pas ce que c'est.

La façon dont Ana Garcia a été licenciée : détail ou central ?

Ça part d'une anecdote, mais c'est en fait énorme. Je suis en vacances, fin juillet, début août. J'apprends par un appel du « Soir » le licenciement d'Ana... qui l'avait appris elle-même par un journaliste. Pour moi, c'était la goutte. Je me suis dit : je n'ai

plus rien à faire ici.

Filigranes ne participera plus à la Foire ?

Ça fait une vingtaine d'années que je tiens un stand, que je paie, sur la Foire du Livre. Je m'y suis longtemps amusé. Mais là ça ne m'amuse plus. Alors autant arrêter. « L'Echo » écrivait il y a peu : « chez Filigranes, c'est la Foire du Livre toute l'année ».

De quoi a besoin la Foire, aujourd'hui ?

Je ne vois pas d'avenir à cette foire, dans le contexte actuel. Alors il faudrait arrêter. Passer à une nouvelle histoire et recommencer. La Foire du Livre est un grand magasin. Elle a besoin d'être une foire commerciale. Avec un groupe qui connaît son métier. Tout en respectant le produit qu'est le livre. Et la Foire doit accepter l'apport financier de gens qui n'ont rien à voir avec le livre. ■

Propos recueillis par
N.Ce.

HERVÉ GERARD, PRÉSIDENT DE LA FOIRE

« Complètement faux »

Il préférerait que l'on parle de l'avenir, nous dit Hervé Gérard, à qui nous demandons de commenter la crise du tout récent passé. Le président de la Foire du Livre conteste les dates de notre récit de l'été. Pour lui, c'est le 27 juillet, et non le 22 juin (« je suis très ferme à ce sujet »), que le conseil d'administration a décidé du licenciement d'Ana Garcia, « pour la mise en place de nouvelles straté-

gies, votées à l'unanimité par le CA et pour lesquelles Madame Garcia n'avait pas donné de réponses suffisantes ». Le licenciement d'Ana Garcia était-il clairement inscrit à l'ordre du jour de ce conseil d'administration ? Hervé Gérard se fait confus. Affirme que oui, puis reconnaît que le mot de « licenciement » n'était pas précisé. Point important. A-t-on procédé à son éviction de façon non transparente ? On lui parle du mécontentement ambiant, et notamment des accusations de

Marc Filipson, qui évoque un règlement de comptes entre Gérard et Garcia (voir ci-dessus). « Complètement faux ! Mais vous savez, Monsieur Filipson ne venait quasi jamais aux conseils d'administration ». Là où tout le monde s'accorde, c'est sur le sentiment d'un gâchis énorme, concernant la manière dont Ana Garcia a appris son licenciement. « Ce fut totalement désastreux, c'est vrai, mais là, le conseil d'administration n'y est pour rien. »

N.Ce.